

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise GROUPE BELLON - SIREN : 880667381										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					Néant <input type="checkbox"/>					
				Exercice N clos le 31/12/2024						
				Brut		Amortissements, provisions		Net		
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)	AA	0		0		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	98 609	AC	66 124	32 485		
		Frais de développement		CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	0	AG	0	0		
		Fonds commercial (1)		AH	0	AI	0	0		
		autres immos incorporelles		AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL	0	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	0	AO	0	0		
		Constructions		AP	38 048	AQ	9 798	28 250		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	0	AS	0	0		
		Autres immos corporelles		AT	18 192	AU	8 179	10 012		
		Immos en cours		AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes		AX	0	AY	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS	0	CT	0	0		
		Autres participations		CU	5 160 000	CV	0	5 160 000		
		Créances rattachées à participations		BB	0	BC	0	0		
		Autres titres immobilisés		BD	0	BE	0	0		
		Prêts		BF	0	BG	0	0		
		Autres immobilisations financières		BH	69 254	BI	0	69 254		
Total (II)				BJ	5 384 102	BK	84 100	5 300 001		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	0	BM	0	0		
		En cours de production de biens		BN	0	BO	0	0		
		En cours de production de services		BP	0	BQ	0	0		
		Produits intermédiaires et finis		BR	0	BS	0	0		
		Marchandises		BT	0	BU	0	0		
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV	0	BW	0	0		
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	290 686	BY	0	290 686		
		Autres créances (3)		BZ	1 144 607	CA	0	1 144 607		
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé		CB	0	CC	0	0		
		V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD	0	CE	0	0		
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités		CF	63 759	CG	0	63 759			
	Charges constatées d'avance (3)		CH	18 246	CI	0	18 246			
	Total (III)		CJ	1 517 297	CK	0	1 517 297			
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW	0			0			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0			0			
Ecart de conversion actif (VI)		CN	0			0				
Total général (I à VI)				CO	6 901 398	1A	84 100	6 817 298		
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	69 254	(3) à + d'1 an		CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances			0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise				GROUPE BELLON – SIREN : 880667381		Néant <input type="checkbox"/>			
						Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				167 000)	DA	167 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB	733 810	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				0)	DC	0	
	Réserve légale (3)						DD	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				0)	DG	0	
	Report à nouveau						DH	1 354 692	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	-111 209	
	Subventions d'investissement						DJ	0	
	Provisions réglementées						DK	0	
	TOTAL (I)						DL	2 144 293	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM	0	
	Avances conditionnées						DN	0	
	TOTAL (II)						DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP	0	
	Provisions pour charges						DQ	0	
	TOTAL (III)						DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS	0	
	Autres emprunts obligataires						DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	2 177 988	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				0)	DV	12 331	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	833 558	
	Dettes fiscales et sociales						DY	1 190 210	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ	240 000	
Compte de régul.	Autres dettes						EA	218 919	
	Produits constatés d'avance (4)						EB	0	
TOTAL (IV)						EC	4 673 005		
Ecart de conversion passif						ED	0		
TOTAL (V)						EE	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE	6 817 298		
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C	0
			- Écart de réévaluation libre					1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)					1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	2 681 026	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	21 704		

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>GROUPE BELLON</u>										Néant <input type="checkbox"/>								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains									KG	0	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0						
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0						
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions		dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0							
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	0	KW	0	KX	0						
		Matériel de transport					KY	0	KZ	0	LA	0						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	0	LC	0	LD	0						
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0						
	Immobilisations corporelles en cours									LH	0	LI	0	LJ	0			
Avances et acomptes									LK	0	LL	0	LM	0				
									TOTAL III	LN	0	LO	0	LP	0			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	0	8M	0	8T	0			
	Autres participations									8U	0	8V	0	8W	0			
	Autres titres immobilisés									1P	0	1R	0	1S	0			
	Prêts et autres immobilisations financières									1T	0	1U	0	1V	0			
										TOTAL IV	LQ	0	LR	0	LS	0		
Total général (I + II + III + IV)										ØG	0	ØH	0	ØJ	0			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
										Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	98 609	CØ	0	DØ	98 609	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	1X	0
CORPORELLES	Terrains									IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre					IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0				
		Sur sol d'autrui					IR	0	MD	0	ME	0	MF	0				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS	38 048	MG	0	MH	38 048	MI	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	0	MM	0	MN	0	MO	0				
		Matériel de transport					IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0				
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	18 192	MS	0	MT	18 192	MU	0				
		Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MW	0	MX	0				
	Immobilisations corporelles en cours									MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
Avances et acomptes									NC	0	ND	0	NE	0	NF	0		
									TOTAL III	IY	56 240	NG	0	NH	56 239	NI	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations									IO	5 160 000	ØX	0	ØY	5 160 000	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés									I1	0	2B	0	2C	0	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières									I2	69 254	2E	0	2F	69 254	2G	0	
										TOTAL IV	I3	5 229 254	NJ	0	NK	5 229 254	2H	0
Total général (I + II + III + IV)										I4	5 384 103	ØK	0	ØL	5 384 102	ØM	0	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GROUPE BELLON						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. Industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».</p>						
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

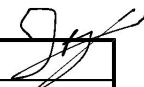
6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>GROUPE BELLON</u>												Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement										CY	52 043	EL	14 081	EM	0	EN	66 124
Fonds commercial										RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles										PE	0	PF	0	PG	0	PH	0
TOTAL I										RK	52 043	RM	14 081	RN	0	RO	66 124
Terrains										PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre									PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui									PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions									PV	4 637	PW	5 161	PX	0	PY	9 798
Installations techniques, matériel et outillage industriels										PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers									QD	0	QE	0	QF	0	QG	0
	Matériel de transport									QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier									QL	3 697	QM	4 482	QN	0	QO	8 179
	Emballages récupérables et divers									QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II										QU	8 334	QV	9 643	QW	0	QX	17 977
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)										ØN	60 377	ØP	23 724	ØQ	0	ØR	84 100
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6					
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0		
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0		
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0		
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0		
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0		
Constructions	Sur sol propre		Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0	
	Sur sol d'autrui		R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0	
	Installations gales., agencs. et aménag.		S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0		
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers		U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0	
	Matériel de transport		U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier		V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0	
	Emballages récup. et divers		W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0	
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0		
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ	0		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES																	
										Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler										0		0		Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations										0		0		SP	0	SR	0

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : <u>GRUPE BELLOIN</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>					
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix		3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires		3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées		3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I		3Z	TS	TT	TU			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	4	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts		5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges		5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participations	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation		6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD				
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF					
		- financières	UG	UH					
		- exceptionnelles	UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice



AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

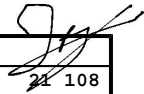
AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : <u>GRUPE BELLON</u>				Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	0	UM	0	UN	0		
	Prêts (1) (2)			UP	0	UR	0	US	0		
	Autres immobilisations financières			UT	69 254	UV	69 254	UW	0		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	0		0		0		
	Autres créances clients			UX	290 686		290 686		0		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)			Z1	0		0		0		
	Personnel et comptes rattachés			UY	0		0		0		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	0		0		0		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	22 477		22 477		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	60 285		60 285		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0		0		0	
		Divers			VP	0		0		0	
	Groupe et associés (2)			VC	1 045 537		1 045 537		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	16 308		16 308		0		
	Charges constatées d'avance			VS	18 246		18 246		0		
TOTAUX				VT	1 522 792	VU	1 522 792	VV	0		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF					0	
CADRE B	ÉTAT DES DETTES			Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0		0		0		0	
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0		0		0		0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	21 704	21 704		0		0
			à plus d'1 an à l'origine		VH	2 156 284	164 305		1 991 979		0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0		0		0		0	
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	833 558		833 558		0		0	
Personnel et comptes rattachés			8C	113 645		113 645		0		0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	459 097		459 097		0		0	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	9 814		9 814		0		0
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	543 768		543 768		0		0
	Obligations cautionnées			VX	0		0		0		0
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	63 885		63 885		0		0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	240 000		240 000		0		0	
Groupe et associés (2)			VI	79 911		79 911		0		0	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	151 339		151 339		0		0	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			Z2	0		0		0		0	
Produits constatés d'avance			8L	0		0		0		0	
TOTAUX				VY	4 673 005	VZ	2 681 026		1 991 979		0
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	119 314					VL	-1 033 206

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : GROUPE BELLON				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant <input type="checkbox"/>						
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2024						
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB					
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE 196					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		196					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB)					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW 18 742					
	Amendes et pénalités			WJ		18 742 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY					
	Impôt sur les sociétés										I7		-22 477			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7		K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme										- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)		I8			
											- imposées au taux de 0%				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs										- Plus-values nettes à court terme		WN			
											- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires			SU		1 221			Zones d'entreprises		SW		WQ 22 329		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3				
TOTAL I										WR		18 790				
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 111 209				
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.												WT				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.												WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV			
											- imposées au taux de 0 %				WH	
											- imposées au taux de 19 %				WP	
											- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW	
											- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
											Autres plus-values imposées au taux de 19%				I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée												WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A		21 108) XA 401 061				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX				
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY					
	Majoration d'amortissement										XD					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)		HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		XF	
			ZFU – TE (art. 44 octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		K3		1F		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
										Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH				XG 422 168				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC								
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD								
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI								
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL												
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2				
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 934 438				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.								Bénéfice (I - II)		XI						
								Déficit (II-I)				XJ 915 648				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)												XL				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN				XO 915 648				



DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Dividendes régime mère-fille - QP à réintégrer	108

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Dividendes régime Mère-fille	422 168

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : GROUPE BELLON			Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)			K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	514 587
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	514 587
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés			ZT	57 566
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges		8X	8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation		9D	9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer		9K	9L	
Totaux (Cadre III)		YN	YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1			



11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>GRUPE BELLO</u>							Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	100 112	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
						- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 254 580		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF		
	Total I	ØF	1 354 692		Report à nouveau		ZG	1 354 692	
				Total II		1 354 692	ZH	1 354 692	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7)		YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT	44 957	
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8)		XQ	207 028	
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	100 182	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES)			ST	125 581
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052							ZJ	477 748
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS)		9Z	23 959
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052							YX
TVA	Montant de la TVA collectée						YY	180 700	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	246	
DIVERS	Montant brut des salaires						ØZ	605 458	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Oui	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH		
RÉGIME DE GROUPE	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA		Plus values à 15%	JK	Plus values à 0%	JL		
				Plus values à 19%	JM	Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15%	JN	Plus values à 0%	JO		
				Plus values à 19%	JP	Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	


12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : <u>GROUPE BELLON</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							



Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme		
			19 %	15 % ou 12,8 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					


14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>GROUPE BELLON</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N				
		N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		N-10				
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : <u>GROUPE BELLON</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
Total 1 et 2		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
Total 4 et 5		6				
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
1	2	3	4	5		



GROUPE BELLON

Société par Actions Simplifiée au capital de 167 000 €
7 RUE DU COTTAGE TOLBIAC, 94550 CHEVILLY-LARUE
RCS de CRETEIL B 880 667 381

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2024

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 02/07/2025, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**une perte de 111 209 €**

De la manière suivante :

Affectation de la totalité de la perte au compte Report à Nouveau.  
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 1 243 483 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**